

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

23 avril 2008

PROCES VERBAL

L'an deux mil huit, le vingt trois du mois d'avril à vingt heures trente, le Conseil Communautaire du DOURDANNAIS EN HUREPOIX, légalement convoqué par le Président, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de M. Dominique ECHAROUX, Président,

PRESENTS :

CORBREUSE : Jean HOUSSINOT, Christophe MAZOUÉ, Denis MOUNOURY

DOURDAN : Josiane BASTIDE-TAVERNIER, Daniel CATALAN, Henri DOMINGUES, Jean-Jacques DULONG, Florence GUENIN, Olivier LEGOIS, Christiane PATURAUD, Patrick PIGACHE, Ségolène RUZIÉ,

LE FORET LE ROI : Philippe DJOURACHKOVICH, Marie-Ange GANGNEBIEN, Dominique JAIN,

LES GRANGES LE ROI : Philippe DAGUENET, Danielle GABRIEL, Jeannick MOUNOURY

RICHARVILLE : Marie-Thérèse LEROUX, Thierry SIROU, Fabien VARNIER,

ROINVILLE SOUS DOURDAN : Dominique ECHAROUX, Elisabeth GAURIAT, Yannick HAMOIGNON,

SERMAISE : Gérard HAUTEFEUILLE, Pascal JAVOURET, Valérie LACOSTE

Convocation adressée le 16 avril 2008

Documents de travail transmis le 16 avril 2008

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de conseillers présents : 27

SECRETAIRE DE SEANCE : Fabien VARNIER

PROCES VERBAL DE LA SEANCE du 7 avril 2008, consacrée principalement à l'installation du conseil communautaire et aux élections de la présidence et des vices-présidences n'a fait l'objet d'aucune observation ; celui - ci est approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

• DÉLÉGATION D'ATTRIBUTION ET DE FONCTIONS AU PRÉSIDENT

Le code Général des collectivités territoriales permet à l'assemblée délibérante de déléguer au président une partie de ses attributions : c'est l'objet de la délibération soumise à l'examen du conseil communautaire ; les décisions prises dans le cadre de cette délégation sont signées personnellement par le Président à charge pour lui d'en rendre compte au conseil communautaire.

Par arrêté individuel, le Président déléguera une partie de ses fonctions aux vice-présidents : le 1^{er} vice-président sera porteur d'une délégation générale et les autres vice-présidents seront porteurs d'une délégation limitée à leur domaine de compétences.

Après débat, le conseil communautaire dresse, à l'unanimité, la liste des délégations accordées au Président,

• RÉGIME INDEMNITAIRE DES ÉLUS

Les Présidents et Vices présidents perçoivent une indemnité de fonction, mais il appartient au conseil communautaire d'en fixer le montant en fixant le pourcentage attribué à chacun.

L'indice brut 1015 de rémunération de la fonction publique sert de base de calcul ;

La délibération soumise à l'examen du conseil communautaire détermine le montant de chaque indemnité allouée en fonction des responsabilités attribuées à chaque vice-président.

L'ensemble du BUREAU a décidé de baisser le montant de chaque indemnité de 10 % par rapport aux indemnités de la précédente mandature.

Après débat, le conseil communautaire décide à l'unanimité de fixer le régime indemnitaire des élus comme suit :

- 43,84 % pour le Président
- 18,55 % pour le 1^{ère} vice – président chargé de l'aménagement de l'espace
- 18,55 % pour le 2^{ème} vice – président chargé des finances
- 18,55 % pour le 3^{ème} vice – président chargé des équipements sportifs
- 18,55 % pour le 4^{ème} vice – président chargé de l'action sociale
- 6,68 % pour le 5^{ème} vice – président chargé de l'enfance
- 6,68 % pour le 6^{ème} vice – président chargé de la communication
- 6,68 % pour le 7^{ème} vice – président chargé de l'aire des gens du voyage
- 6,68 % pour le 8^{ème} vice – président chargé des voiries intracommunautaires

• MISE EN PLACE DES COMMISSIONS – ELECTION DES MEMBRES –

Le Conseil de la Communauté de Communes décide en son sein de la création des *commissions consultatives* ; par délibération du 21 décembre 2005, celui-ci a fixé à 6 le nombre de commissions et a fixé le nombre et la clé de répartition des membres appelés à y siéger : 1 membre pour chaque commune rurale, 3 membres pour la commune de Dourdan.

Elles étudient et préparent les dossiers importants de la Communauté de Communes qui leur sont soumis par le Président ou le Bureau. Elles réfléchissent aux orientations de la politique communautaire et à leur mise en œuvre dans leur domaine de compétence.

Les commissions peuvent, sur un problème donné, entendre toute personne non membre de la commission après accord préalable du Président de la Communauté.

Il convient de plus de créer deux commissions obligatoires : APPEL D'OFFRES ET TRANSFERT DE CHARGES ;

Il est procédé aux opérations de vote pour composer les commissions ; celles-ci sont installées au fur et à mesure des élections. Elles se composent ainsi :

ACTION SOCIALE

Titulaires

Marie-Christine GUÉRIN, Ségolène RUZIÉ, Josiane BASTIDE TAVERNIER, Christiane PATURAUD, Agnès SIMOTHÉ, Danielle GABRIEL, Maryse DI MAIO, Elisabeth GAURIAT, Jacqueline BESSE

Suppléants

Jean HOUSSINOT, Jean-Pierre DELPOUVE, Emmanuelle MERLET, Olivier LEGOIS, Marie-Ange GANGNEBIEN, Roland DEPARDIEU, Marie-Thérèse LEROUX, Roland MORANO, Valérie LACOSTE

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Titulaires

Christophe MAZOUÉ, Olivier LEGOIS, Eric CHARRON, Patrick PIGACHE, Dominique JAIN, Philippe DAGUENET, Thierry SIROU, Roland MORANO, Pascal JAVOURET

Suppléants

Damien COUTURIER, Josiane BASTIDE-TAVERNIER, Michel TANGUY, Ségolène RUZIÉ, Thibaut AUBERGÉ, Roland DEPARDIEU, Fabien VARNIER, Yannick HAMOIGNON, Jean VERGNAUD

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Titulaires

Damien COUTURIER, Anne BERTHELOT, Joël WOLCZYK, Olivier LEGOIS, Philippe DJOURACHKOVITCH, Pierre POM, Patrick LEMANISSIER, Jean-François THUMERELLE, Pascal JAVOURET

Suppléants

Marie-Christine GUÉRIN, Eric CHARRON, Antoine COQUAND, Florence GUÉNIN
Marie-Ange GANGNEBIEN, Dominique VALLÉE, Jean-Philippe POUQUET, Yannick
HAMOIGNON, Jean VERGNAUD

ENFANCE

Titulaires

Denis MOUNOURY, Christiane PATURAUD, Daniel CATALAN, Jean-Pierre DELPOUVE
Marie-Ange GANGNEBIEN, Danielle GABRIEL, Fabien VARNIER, Elisabeth GAURIAT,
Valérie LACOSTE

Suppléants

Marie-Christine GUÉRIN, Emmanuelle MERLET, Josiane BASTIDE-TAVERNIER
Olivier LEGOIS, Patrick FROGER, Pierre POM, Patrick LEMANISSIER, Jean-François
THUMERELLE, Jacqueline BESSE

FINANCES

Titulaires

Denis MOUNOURY, Florence GUENIN, Olivier LEGOIS, Eric CHARRON, Thibaut
AUBERGÉ, Danielle GABRIEL, Marie-Thérèse LEROUX, Yannick HAMOIGNON
Pascal JAVOURET

Suppléants

Jean HOUSSINOT, Anne BERTHELOT, Antoine COQUAND, Ségolène RUZIÉ
Philippe DJOURACHKOVITCH, Jeannick MOUNOURY, Jean-Philippe POUQUET
Olivier DELSUC, Jean VERGNAUD

EQUIPEMENTS SPORTIFS

Titulaires

Jean-François QUENTIN, Daniel CATALAN, Henri DOMINGUES, Jean-Pierre DELPOUVE
Patrick FROGER, Jeannick MOUNOURY, Fabien VARNIER, Jean-François THUMERELLE
David CLABASSI

Suppléants

Christophe MAZOUÉ, Emmanuelle MERLET, Michel TANGUY, Olivier LEGOIS
Thibaut AUBERGÉ, Pierre POM, Maryse DI MAIO, Olivier DELSUC, Jacqueline BESSE

APPEL D'OFFRES

Titulaires

Jean-François QUENTIN, Olivier LEGOIS, Dominique JAIN, Jeannick MOUNOURY
Fabien VARNIER

Suppléants

Ségolène RUZIÉ, Marie-Ange GANGNEBIEN, Yannick HAMOIGNON, Thierry SIROU,
Gérard HAUTEFEUILLE

TRANSFERT DE CHARGES

Titulaires

Denis MOUNOURY, Florence GUÉNIN, Olivier LEGOIS, Eric CHARRON, Thibaut AUBERGÉ, Jeannick MOUNOURY, Marie-Thérèse LEROUX, Olivier DELSUC
Pascal JAVOURET

Suppléants

Jean HOUSSINOT, Anne BERTHELOT, Antoine COQUAND, Ségolène RUZIÉ
Philippe DJOURACHKOVITCH, Philippe DAGUENET, Jean-Philippe POUQUET
Jean-François THUMERELLE, Valérie LACOSTE

MISE EN PLACE DU COMITE DE PILOTAGE DU CENTRE AQUATIQUE

Ce comité de pilotage chargé de suivre le projet spécifique du centre aquatique est ouvert aux membres des conseils municipaux ;

Il est composé de :

Damien COUTURIER, Daniel CATALAN, Henri DOMINGUES, Olivier LEGOIS
Josiane BASTIDE-TAVERNIER, Patrick PIGACHE, Jean-Jacques DULONG, Christiane PATURAUD, Denis SALAUN, Jeannick MOUNOURY, Stéphanie LENGRAND, Maryse DI MAIO, Régis SAINT VAL, Dominique ECHAROUX, Olivier PERRIN, Gérard HAUTEFEUILLE, Claude DELAFRAYE,

- **REPRESENTATION DANS DIVERS ORGANISMES**

- CNAS : Marie-Thérèse LEROUX
- SUD ESSONNE GATINAIS : Dominique ECHAROUX

RAPPEL des prochains rendez vous

Les réunions se tiennent 43 rue saint pierre	
BUREAU	28 AVRIL
DEVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	30 AVRIL - 19H00
FINANCES	5 MAI - 19H00
BUREAU	5 MAI
CONSEIL COMMUNAUTAIRE	13 MAI - 20 h 30 - SERMAISE
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS	16 MAI - 19H00 43 rue Saint Pierre

BUREAU	19 MAI
COMMISSION « ENFANCE »	20 MAI - 18 heures 30
BUREAU	9 JUIN

Les séances se tiennent :

Le BUREAU	au siège
Les COMMISSIONS	au siège
LE COMITE DE PILOTAGE	au siège, aux heures précisées
Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE	à 20 h 30 dans les communes

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 30

Le Président

Dominique ECHAROUX